

SOUPER GASTRONOMIQUE
de la Fondation de la Pointe-de-l'Île
pour la persévérance scolaire
Jeudi 22 Février 2024

Chers partenaires, collaboratrices et collaborateurs,

La Fondation de la Pointe-de-l'Île sollicite votre participation dans le cadre de son SOUPER GASTRONOMIQUE pour la persévérance scolaire sous la coprésidence d'honneur de **Madame Dominique Raïche**, directrice générale, Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou et de **Monsieur Stéphane Beauchemin**, Vice-président exécutif Groupe Compass Québec.

Jeudi 22 février 2024 – 17 h 30

Club de Golf Métropolitain

9555 boulevard du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y2

Ce souper gastronomique est réalisé par les élèves et enseignants de l'École Hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée en collaboration avec le personnel et la direction du Club de golf Métropolitain.

Les sommes amassées nous permettront de maintenir et d'accroître notre soutien et serviront à financer des projets reliés à la réussite éducative et à la persévérance scolaire des élèves des écoles et centres du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île. (CSSPI)

Nous vous invitons à consulter le formulaire ci-joint pour connaître les **options de contribution** qui s'offrent à vous. Votre geste de générosité vous associera à notre succès afin de promouvoir et de reconnaître l'effort et la réussite de l'élève dans l'atteinte de ses objectifs personnels et scolaires.

Ensemble nous pouvons faire toute la différence !



M. Dimitri Tsingakis
Président
Fondation de la
Pointe-de-l'Île



Mme Dominique Raïche
Directrice générale
Caisse Desjardins de
Mercier-Est-Anjou



M. Stéphane Beauchemin
Vice-président exécutif
Groupe Compass Québec

SOUPER GASTRONOMIQUE
de la Fondation de la Pointe-de-l'Île
pour la persévérance scolaire

Jeudi 22 février 2024 – 17 h 30

En collaboration avec
L'École Hôtelière de Montréal, Calixa-Lavallée.
Salle de réception du Club de Golf Métropolitain
9555 boulevard du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y2

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ENTREPRISE : _____ TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE : _____ VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

COURRIEL : _____

Souper : 250 \$/personne	(Table de 8) Nombre de personne(s) :	\$
Commandite « Table » : 2 500 \$ Tablee de 8 personnes avec publicité sur la Table	Nombre de table(s) :	\$
Commandite « Un service » : 4 000 \$ / Incluant 4 billets		\$
Commandite « des Vins » : 5 000 \$ / Incluant 6 billets		\$
Commandite « Cocktail » : 2 000 \$ / Incluant 2 billets		
Publicité sur les écrans dans la salle : 500\$ et +		
Don :		\$
Je désire offrir un cadeau pour le tirage : Minimum de 100\$		
TOTAL		\$

Signature du responsable : _____

Note : Les places sont limitées. Le coût devra être acquitté avant le 15 février 2024.

AVANTAGES DES COMMANDITES

* Le reçu d'impôt sera de 130 \$ pour un souper de 250 \$, de 400 \$ pour un don de 500 \$ avec publicité, de 1440\$ pour une table à 2500\$, de 3000\$ pour la commandite d'un service, de 4000\$ pour la commandite des vins et de 1250\$ pour le Cocktail.

Je désire recevoir un reçu d'impôt pour la portion admissible. oui non

RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

Nous vous demandons de nous faire part de toutes restrictions alimentaires ou allergies des personnes qui seront présentes lors du Souper gastronomique avec leur nom afin que nous puissions bien les identifier.

Nom, prénom + Allergie (veuillez spécifier) : _____

Nom, prénom + Intolérance (veuillez spécifier) : _____

SOUPER GASTRONOMIQUE
de la Fondation de la Pointe-de-l'Île
pour la persévérance scolaire
Jeudi 22 février 2024 – 17 h 30

OFFRE DE COMMANDITES...

<i>Commandite « Table » 2 500 \$</i>	8 billets Publicité sur votre table personnelle et dans la salle à manger
<i>Commandite « Un service » 4 000 \$</i>	4 billets Publicité dans la salle à manger Logo imprimé sur le feuillet du menu Mention par l'animateur lors de la présentation
<i>Commandite « des Vins » 5 000 \$</i>	6 billets Publicité sur les tables et dans la salle à manger Logo imprimé sur la carte des vins et sur le menu Mention par l'animateur lors de la présentation
<i>Commandite « Cocktail » 2 000\$</i>	2 billets Publicité lors du Cocktail et dans la salle à manger
<i>Don de 500 \$ et +</i>	Publicité dans la salle à manger
<i>Cadeaux pour le tirage/valeur de 100\$ minimum</i>	Mention du donateur avant et pendant le tirage des cadeaux.

Faire parvenir votre formulaire dûment complété par courriel et une copie de ce dernier par la poste avec votre chèque

à l'ordre de :

Fondation de la Pointe-de-l'Île

a/s Madame Guylaine-Bourget

550, 53^e Avenue, Montréal (QC) H1A 2T7

Tél. : 514 926-3106 - Courriel : jbaril@fpdi.ca

Paiement possible par virement bancaire ou carte de crédit

Fondation de la Pointe-de-l'Île
Caisse Desjardins Mercier-Est-Anjou
transit: 30185-815
Folio: 0275435-6

Veillez prendre note qu'il n'y aura **pas d'impressions de billets**.
Simplement vous présenter à l'entrée avec le nom de l'entreprise qui a fait l'achat des places.